

zoom sur la commune de *Florenville*



*Invitation
aux réunions publiques
en dernière page !*

EDITION SPECIALE

Schéma de structure communal

La Ville de Florenville souhaite se doter d'un outil de réflexion globale pour l'aménagement de son territoire : le schéma de structure communal.

Dans le but d'intégrer la sensibilité de la population dans cette réflexion globale, des réunions publiques de consultation sont organisées (voir calendrier à la fin de ce fascicule), en présence des autorités communales et de l'auteur de projet (Impact). Cette réunion a pour objectif de vous présenter le diagnostic du territoire communal mais surtout de vous permettre d'exprimer vos idées et vos suggestions.

Qu'est ce que l'aménagement du territoire ?

En une phrase, on pourrait résumer l'aménagement du territoire comme l'art ou la technique de disposer harmonieusement dans l'espace les hommes et leurs activités. La notion d'aménagement du territoire est très vaste car elle comprend à la fois le territoire bâti mais également non bâti. De plus, sur cette composante « physique » vient se greffer une composante « humaine ».

Qu'est ce qu'un Schéma de Structure Communal ?

Le schéma de structure communal est un document d'orientation, de gestion et de programmation de l'aménagement durable de l'ensemble du territoire communal. Il doit permettre aux autorités communales d'analyser son territoire et de programmer son développement pour les 10-15 prochaines années.

Ce schéma n'a pas de valeur réglementaire contrairement à un plan ou à un règlement mais fixe une ligne de conduite générale.

Des options d'aménagement...

Suite au diagnostic complet du territoire communal et à cette consultation, l'auteur de projet va s'attacher à finaliser les options d'aménagement pour le développement du territoire communal pour les 10 à 15 prochaines années :

- Définir des objectifs d'aménagement.
- Affiner le plan de secteur.
- Déterminer des mesures d'aménagement pour atteindre les objectifs.
- Proposer des modifications du plan de secteur. Attention, le schéma de structure ne modifie toutefois pas le plan de secteur. Il fournit uniquement des orientations d'ordre général et non ponctuelles.

Un diagnostic... Quelques éléments choisis...

Florenville : petit centre urbain, touristique et polarisant.

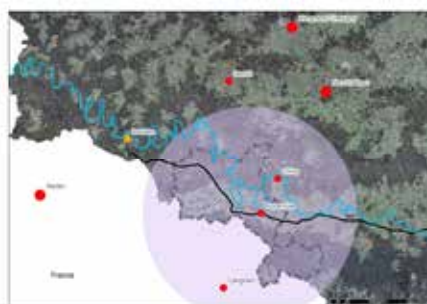
*Le rôle de Florenville doit-il être renforcé ?
Si oui, par quels moyens ?*

Réseau hydrographique riche dominé par la Semois.
Présence de plusieurs zones humides.



*Est-ce que les cours d'eau et les zones humides doivent être protégés ?
Si oui, comment ?*

Territoire communal très étendu scindé en deux par la Semois.

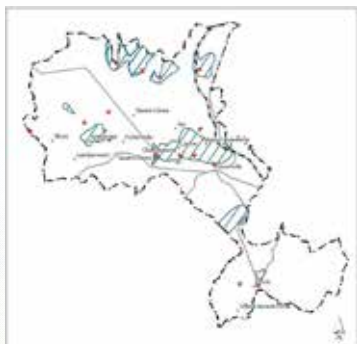


*Quelles sont les relations avec les pôles voisins (Chiny, Bouillon, Carignan,...) ?
Doivent-elles être développées ?*

Nombreuses zones inondables (229 ha situés en zone d'aléa élevé d'inondation).

*Doit-on continuer à urbaniser les zones inondables ?
Quels sont les moyens à mettre en place pour lutter contre les inondations ?*

Nombreux périmètres d'intérêt paysager et points de vue remarquables.



Quels sont les paysages et points de vue à mettre en valeur ?

Territoire au relief de cuestas engendrant de très fortes pentes.

4 sites Natura 2000 pour une superficie de 5.252 ha
(19 % du territoire communal).

Quels sont les sites naturels qui méritent d'être préservés ?

Paysages ayant subi des modifications importantes (reboisement, infrastructures touristiques...).

Quels sont les actions prioritaires à mener pour valoriser ou restaurer les paysages ?

Présence d'éléments verts (arbres, haies...) à l'intérieur même des villages participant au réseau écologique et à la trame paysagère.

*Faut-il maintenir les éléments verts (arbres et haies) ?
Faut-il en développer davantage ?*



EDITION SPECIALE



Typologie plus urbaine sur le centre de Florenville.
Structure traditionnelle des centres villageois avec la présence d'anciennes fermes en pierre du pays.
Présence d'un usoir.



*Doit-on préserver les caractéristiques lorraines des villages ? Quelles en sont les plus marquantes ?
Quels sont les éléments du patrimoine et les espaces publics les plus intéressants ?*



Encore plus de 264 ha de terrains à bâtir potentiellement disponibles sur l'ensemble de la commune (42% de la superficie totale).



Muro



Fontenoille

Terrains à bâtir présentant parfois des contraintes (relief, zones inondables, points de vue ...).

Doit-on gérer le développement des villages ? Quels sont les villages qui présentent le plus haut potentiel de développement (présence de services, mobilité...) ?

Présence d'une zone d'activité économique mixte (Parc d'activité économique).

Territoire fortement rural dominé par les espaces forestiers et agricoles.



Présence de 11 zones d'extraction dont 2 zones exploitées (carrières de Fontenoille).

*Quelles sont les possibilités de développement d'activités économiques ?
Existe-t-il des possibilités de valoriser les ressources naturelles ?*

Présence de 6 zones d'aménagement communal concerté (zones de réserves pour l'urbanisation). 5 zones sur Florenville.

Florenville



Faut-il augmenter les réserves foncières sur le centre de Florenville ?

Grande activité touristique sur la vallée de la Semois (campings,...) avec 10 zones de loisirs inscrites au plan de secteur.



*Quels développements touristiques pour Florenville ?
Doit-il y avoir une reconversion des zones de loisirs, notamment inondables ?*

L'aménagement futur de votre commune passe aussi par vous : votre participation active nous semble essentielle.

C'est pourquoi nous vous invitons tous et toutes à ces rencontres citoyennes qui se dérouleront sur l'ensemble du territoire communal.

Le Collège Communal

INVITATION CORDIALE À TOUTES ET TOUS

Réunions publiques de consultation de la population

Objectif :

Intégrer les suggestions de la population sur base d'un diagnostic et présenter les premières grandes orientations.

14/10/2014

Fontenoille Salle du Paquis, 20h

28/10/2014

Florenville Espace Rencontre, 20h

04/11/2014

Villers-devant-Orval Ecole communale, 20h

